



CONCEVOIR DES JOURS MEILLEURS



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

**LES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE, RÉSILIENCE
ET RESPONSABILITÉ FACE À LA CRISE**



SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 L'INGÉNIERIE

4 Les entreprises d'ingénierie, cerveaux de la relance

5 Une profession impactée par la crise, qui fait preuve de résilience

6 LA FEUILLE DE ROUTE DE L'INGÉNIERIE EN 2020

7 Les réussites en 2020

8 Priorité 1 | Accompagner nos adhérents à travers la crise

10 Priorité 2 | Gérer dans l'urgence le confinement en proposant des mesures à effets immédiats

12 Priorité 3 | Défendre les intérêts de nos membres et porter leurs propositions dans le cadre du plan de relance

14 Priorité 4 | Préserver les compétences d'avenir et investir dans le capital humain

16 ET MALGRÉ LA CRISE, METTRE EN ŒUVRE LA FEUILLE DE ROUTE 2020

16 Accélérer la féminisation de la profession

18 Amplifier l'engagement de la profession en faveur du climat et du développement durable

20 FOCUS

20 Réforme des CCAG - Cahiers des Clauses Administratives Générales

21 Les Pitches de l'ingénierie

22 Helpdesk International

23 Le Sens des idées - collection de podcasts sur les professionnels de l'ingénierie

24 SYNTEC-INGÉNIERIE, LA FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DE L'INGÉNIERIE

27 PERSPECTIVES 2021

ÉDITO



En mars 2020, la France est frappée par la pandémie mondiale de Covid-19. En quelques jours à peine, le pays se confine et avec lui l'économie tout entière. Sites industriels à l'arrêt, chantiers fermés, appels d'offres et contrats

gelés... Malgré la généralisation du télétravail, l'activité économique s'effondre et freine le dynamisme des entreprises d'ingénierie, qui connaissent alors une période de croissance sur la plupart de leurs secteurs.

Immédiatement, les membres du Conseil d'Administration de Syntec-Ingénierie, les délégués régionaux, les représentants des différentes instances et les permanents se mettent en ordre de bataille pour défendre les intérêts de notre profession, soutenir l'activité de nos adhérents, accélérer la relance et porter notre vision du monde d'après. Face à cette situation inédite, la toute première priorité des équipes de Syntec-Ingénierie a été, bien évidemment, de prêter main forte à nos adhérents : décrypter l'actualité, centraliser toutes les ressources pertinentes, faciliter l'accès aux mesures de soutien, fournir des guides pratiques, des modèles de contrats, etc. Au plus près des adhérents, les équipes ont renforcé l'offre de services et resserré les liens avec les entreprises pour faire front commun. Le site de Syntec-Ingénierie a ainsi vu sa fréquentation multipliée par 2,4 au mois de mars.

Pour défendre les intérêts de ses membres, Syntec-Ingénierie a décuplé son activité d'influence. En contact quotidien avec le gouvernement, les parlementaires et

l'administration mais aussi avec les décideurs privés, Syntec-Ingénierie s'est battue notamment pour que les ingénieristes puissent bénéficier des Prêts Garantis par l'État (PGE), de l'activité partielle et de l'activité partielle longue durée, d'un retour au bureau et sur les sites de production, ou encore que les appels d'offres reprennent leur cours sans tarder. Parmi les nombreuses avancées obtenues, deux grandes victoires : la signature d'un accord de branche SYNTEC sur l'activité partielle de longue durée et un aménagement du 100% télétravail pour les bureaux d'études.

Préserver les compétences des professionnels de l'ingénierie et leur offrir des perspectives d'avenir ont été tout au long de 2020 les lignes directrices de nos actions. C'est d'autant plus vrai pour les jeunes encore en études, envers lesquels nous devons faire preuve de responsabilité. Dans cette optique, nos entreprises ont maintenu partout où cela était possible leurs politiques de recrutement et Syntec-Ingénierie a organisé les 26 et 27 novembre son forum numérique de recrutement, qui a connu un record d'affluence.

Enfin, nos entreprises ont tenu à poursuivre leurs engagements en faveur du climat, du développement durable et de la féminisation de la profession, afin de faire de la crise une opportunité féconde de changement.

2021 sera l'année de la relance et du renouveau, j'en suis certain. Nos entreprises sont plus que jamais à pied d'œuvre pour concevoir des jours meilleurs. Elles ont l'intelligence collective nécessaire pour inventer demain. ”

Pierre Verzat,
président de Syntec-Ingénierie

L'INGÉNIERIE

“ La préservation des compétences dans l'ingénierie est un enjeu économique global pour pouvoir rebondir, car nous sommes en amont de tous les projets. ”

Pierre Verzat,
président de Syntec-Ingénierie
dans Les Echos

LES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE, CERVEAUX DE LA RELANCE

Développer de nouveaux vaccins, accompagner la relocalisation de productions industrielles, réduire la consommation énergétique des bâtiments... Après plus d'une année de crise liée à la Covid-19, l'heure est à la relance. Et l'expertise des professionnels de l'ingénierie est plus que jamais essentielle pour inventer et concevoir des solutions technologiques à même d'enclencher la reprise.

Qu'ils interviennent dans les secteurs industriels ou de la construction, les ingénieristes fournissent des services intellectuels à haute valeur ajoutée pour leurs clients publics et privés.

Malgré la baisse globale d'activité, ils font preuve de résilience et d'adaptabilité pour préserver et mettre leurs compétences au service des grandes transitions sociétale, environnementale, numérique et énergétique. Avec pour missions : prévenir les risques et concevoir sans plus tarder des jours meilleurs pour la société.

UNE PROFESSION IMPACTÉE PAR LA CRISE, QUI FAIT PREUVE DE RÉSILIENCE POUR ENCLENCER LA RELANCE

Sous l'effet de la crise liée à la Covid-19 et des confinements successifs, le chiffre d'affaires des entreprises d'ingénierie a chuté de 11% en 2020 pour s'établir à 42,3 milliards d'euros. L'arrêt des chantiers, la fermeture des sites industriels, le report des élections municipales et, bien sûr, les confinements successifs ont entraîné un ralentissement global de l'activité économique et un effondrement des commandes des ingénieristes, de 35% en moyenne.

Avec des prises de commandes divisées par deux, les ingénieristes industriels ont été les plus touchés, en particulier ceux des filières aéronautique et automobile.

Dans ce contexte, les entreprises ont eu massivement recours aux mesures de soutien, avec pour priorité : préserver l'emploi et les compétences. 45% ont ainsi eu recours à l'activité partielle et 23% se sont tournées vers les aides au recrutement d'alternants. Un quart a également mis en place des parcours de formation pour leurs salariés.

Adaptabilité et résilience ont été les maîtres mots de la profession, qui a alors misé sur les projets d'innovation et de R&D. L'international s'est également imposé comme une voie de croissance pour 1 entreprise sur 5.

UNE PROFESSION CRÉATRICE DE RICHESSES



42,3 MDS € de chiffre d'affaires réalisé par **73 000** entreprises



qui emploient **312 000** salariés au total et ont repris fortement les recrutements dès avril 2021

UNE ACTIVITÉ FORTE PARTOUT EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL



75% des établissements implantés en régions



31% du CA réalisé à l'export



Une part qui augmente pour **39%** des entreprises depuis le début de la crise

UN SECTEUR QUI CULTIVE L'INNOVATION



6,2% du CA consacré à la recherche & développement (R&D)



contre **2,2%** de PIB en moyenne en France

Sources :

[Dynamiques d'emploi dans l'ingénierie - état des lieux des besoins en compétences et des tensions en recrutement](#) - Étude réalisée par le cabinet EY pour le compte de l'OPIIEC (Observatoire Paritaire des Métiers du Numérique, de l'Ingénierie, des Études et du Conseil et des métiers de l'événement) de juin à décembre 2018

[Covid-19 : quels impacts pour l'emploi et la formation dans les métiers du numérique, du conseil et de l'événement ?](#) - Étude KYU pour l'OPIIEC, réalisée en 2020

Baromètre - réalisé par Syntec-Ingénierie auprès de ses adhérents entre le 1^{er} et le 5 février 2021

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'INGÉNIERIE EN 2020

La pandémie de Covid-19 et la crise économique qui s'en est suivie sont venues bouleverser le quotidien des entreprises d'ingénierie. Et avec lui, la feuille de route de leur fédération professionnelle. Syntec-Ingénierie a immédiatement revu ses priorités stratégiques pour accompagner ses adhérents à travers la crise, défendre leurs intérêts et porter leurs solutions pour amorcer la relance.

ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS À TRAVERS LA CRISE

GÉRER DANS L'URGENCE LE CONFINEMENT EN PROPOSANT DES MESURES À EFFETS IMMÉDIATS

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE NOS MEMBRES ET PORTER LEURS PROPOSITIONS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE

PRÉSERVER LES COMPÉTENCES D'AVENIR ET INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN

EN UN COUP D'ŒIL

LES RÉUSSITES EN 2020



PLUS DE 300 000 PERSONNES TOUCHÉES PAR #INGÉÉGALITÉ

8 MARS

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, Syntec-Ingénierie a invité les internautes à prendre la parole sur les réseaux sociaux en faveur de l'égalité femmes-hommes via un hashtag commun #IngéEgalité. Plus de 600 publications et 300 000 personnes touchées.

SIGNATURE D'UN ACCORD DE BRANCHE SYNTEC SUR L'APLD

10 SEPTEMBRE

L'ingénierie a bénéficié de la création du 2^e accord de branche sur l'Activité Partielle de Longue Durée. Ce dispositif temporaire, ouvert jusqu'au 31 décembre 2022, permet aux entreprises soumises à une baisse durable d'activité mais dont la pérennité n'est pas menacée, de percevoir une allocation d'activité partielle dont le taux horaire est égal pour chaque salarié concerné à 60% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 SMIC.



RECONFINEMENT - AMÉNAGEMENT DU 100% TÉLÉTRAVAIL POUR LES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE

29 OCTOBRE

Alors que le gouvernement a annoncé le rétablissement du confinement le 30 octobre, Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, a identifié les bureaux d'études comme l'un des cas spécifiques « qui ne peuvent pas effectuer toutes leurs tâches à distance [et] peuvent se rendre une partie de leur temps sur le lieu de travail. »



EXTENSION DES AIDES À L'EMBAUCHE PRÉVUES POUR LES ALTERNANTS ET LES JEUNES DIPLÔMÉS

31 MARS ET 21 JUILLET

Si le gouvernement a rapidement mis en place des aides financières pour favoriser l'embauche des jeunes de moins de 26 ans et des alternants, les dispositifs prévus initialement excluaient de fait la majeure partie des candidats à l'ingénierie. En association avec d'autres organisations, Syntec-Ingénierie a obtenu que les alternants de niveau master et que les jeunes diplômés à embaucher à un salaire de plus de 1,6 SMIC soient intégrés aux dispositifs.



PARTICIPATION ACTIVE À LA RÉFORME DES CCAG ET OBTENTION DE LA CRÉATION D'UN CCAG MOE

5 NOVEMBRE

Tout au long de l'année, Syntec-Ingénierie a pris part aux travaux lancés par la Direction des Affaires Juridiques de Bercy visant à réformer les Cahiers des Clauses Administratives Générales. Le 5 novembre est actée la création d'un CCAG Maîtrise d'œuvre. Une avancée majeure, qui adapte les stipulations contractuelles des marchés aux particularités des entreprises d'ingénierie.



FÉMINISATION DES INSTANCES DE SYNTEC-INGÉNIERIE

18 JUIN ET 3 SEPTEMBRE

Quatre femmes ont été élues à la tête du Conseil d'Administration de Syntec-Ingénierie, lors de l'Assemblée Générale. La plus haute instance de décision de la fédération professionnelle de l'ingénierie compte désormais 1/3 de femmes. Trois mois plus tard, le CA a voté une réforme des statuts pour assurer la féminisation de toutes les instances.



RECORD D'AFFLUENCE À MEET'INGÉ, FORUM DE RECRUTEMENT NUMÉRIQUE

26 ET 27 NOVEMBRE

En 2020, le grand forum de recrutement des métiers industriels et de la construction a connu une édition numérique. Avec 900 candidats, 420 offres de stages et 1 150 rendez-vous, l'événement a été plébiscité par les jeunes et les recruteurs.

PRIORITÉ 1 ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS À TRAVERS LA CRISE



Le 17 mars, la France a connu son premier confinement. Une situation totalement inédite qui a mis un coup d'arrêt brutal à l'activité économique et plongé les entreprises dans la perplexité. Les élus, représentants et permanents de Syntec-Ingénierie se sont immédiatement mis en ordre de bataille pour aider les ingénieristes à traverser la crise.

DÉCRYPTER L'ACTUALITÉ ET FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION

Face aux bouleversements sans précédents, Syntec-Ingénierie a créé une plateforme d'informations sur son site pour centraliser toutes les informations clés pour les employeurs. Alors que le site connaissait une fréquentation moyenne de 7 000 visiteurs par mois, plus de 17 000 internautes se sont rendus sur la plateforme Covid en mars. Des mails de décryptage de l'actualité, en particulier sur le plan social et RH, sont envoyés quotidiennement aux dirigeants et aux directions du personnel. En parallèle, des fiches pratiques et des notes d'information qui récapitulent les points clés (activation des mesures d'activité partielle, fonds formation, sécurité en entreprise...) sont mises en ligne. Enfin, des questions/réponses sur les principales mesures à appliquer sont envoyées aux adhérents et recensées sur le site, aux côtés de guides pratiques (sur les mesures de sécurité sanitaire, notamment).

FACILITER LES DÉMARCHES

Toujours dans la logique d'outiller les ingénieristes, Syntec-Ingénierie a renforcé ses services juridiques. Afin de faciliter les démarches de ses adhérents, des modèles de courriers types (sur les mesures de sécurité mises en place, ou pour invoquer la force majeure) et des modèles de contrats types sont mis à disposition. Des analyses juridiques dans les domaines social et contractuel sont également fournies.



RESSERRER LES LIENS ET PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

Dans un contexte prolongé de distanciation sociale, Syntec-Ingénierie a eu à cœur de resserrer les liens entre les entreprises de la profession et de favoriser les échanges et le partage de bonnes pratiques. De nombreuses réunions et cellules de crise sont ainsi organisées au sein des instances pour accompagner les entreprises en difficulté. Syntec-Ingénierie a également proposé des webinaires à ses membres sur des sujets techniques tels que la fiscalité, le Crédit d'Impôt Recherche, ou encore les pratiques commerciales. Du côté des écoles, le réseau des ambassadeurs de l'ingénierie est sollicité afin de maintenir les liens vivaces.



DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES

En pleine pénurie de masques, Syntec-Ingénierie a mis à disposition de ses adhérents un service mutualisé de commandes de masques. Pour mettre à profit le temps des collaborateurs placés en activité partielle, Syntec-Ingénierie a recensé les cours en ligne et MOOC autour des thématiques liées aux métiers de la profession. A noter également, un nouveau service dédié à l'international a vu le jour afin d'accompagner les entreprises d'ingénierie à l'export. Dénommé [Helpdesk International](#), le service proposé aux côtés des experts de FIDAL entend fournir aux entreprises adhérentes une réponse claire et rapide sur des questions relatives aux enjeux de mobilité des collaborateurs à l'international (RH) ou d'implantation internationale. Enfin, Syntec-Ingénierie a initié un [baromètre économique de l'ingénierie](#). Tous les mois, la fédération sonde ses adhérents pour connaître l'état de leurs prises de commandes, leur perception de l'avenir ou encore le taux d'occupation de leurs équipes. Un outil essentiel pour connaître en temps réel les besoins des ingénieristes et les faire valoir auprès des décideurs et donneurs d'ordres.



LE COLLECTIF AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE - FOCUS SUR L'ACCÉLÉRATEUR INGÉNIERIE

Chute des commandes, gel des contrats, surcoûts sanitaires... la crise liée à la Covid-19 a frappé de plein fouet l'ingénierie, comme tant d'autres secteurs. Et pour les plus petites entreprises, le risque est évidemment plus élevé. Dans ce contexte, l'Accélérateur Ingénierie s'est révélé être un formidable laboratoire d'idées pour les PME et ETI d'ingénierie. Comment mettre en place le tout-télétravail ? Comment compenser les pertes d'activité ? Comment accélérer la reprise ? Comment être en position de rebond pour son entreprise mais aussi pour ses clients industriels et maîtres d'ouvrage ? Grâce à l'Accélérateur Ingénierie, les entreprises accélérées ont continué à bénéficier d'outils dédiés proposés par Bpifrance, Atlas et Syntec-Ingénierie et ont pu échanger concrètement sur les problématiques rencontrées.



Philippe Sauveplane, Chargé de mission Accélérateurs PME-ETI à [Bpifrance](#)





PRIORITÉ 2 GÉRER DANS L'URGENCE LE CONFINEMENT EN PROPOSANT DES MESURES A EFFETS IMMÉDIATS

Arrêt des chantiers, fermeture des usines, effondrement des appels d'offres, surcoûts liés aux mesures de sécurité sanitaire... Même si les ingénieristes se sont organisés rapidement autour du télétravail, le premier confinement a bouleversé leur activité et mis un coup d'arrêt à leur dynamisme. Syntec-Ingénierie a été à pied d'œuvre pour réduire les externalités négatives pour ses adhérents et garantir leur éligibilité aux mesures de soutien clé.

SYNTEC-INGÉNIERIE ALERTE SUR...

... LA CHUTE DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES APPELS D'OFFRES PRIVÉS

À la racine de tout projet industriel et de construction, l'ingénierie a été la première impactée par l'effondrement des appels d'offres. Entre 2019 et 2020, la commande publique a baissé de -22% pour les marchés d'ingénierie, contre 18% en 2020 au global en volume d'euros (source : Vecteur Plus). Syntec-Ingénierie a interpellé les décideurs et donneurs d'ordres à de multiples reprises, notamment par voie de presse (articles dans [L'Opinion](#), [L'Usine Nouvelle](#), [Le Moniteur](#)...) et a souligné la nécessité d'amorcer la relance au plus vite, sous peine de porter un deuxième coup d'arrêt à l'économie tout entière.

... LE REPORT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Effet collatéral de la crise, les élections municipales ont été reportées, et avec elles le lancement de nouveaux grands projets d'aménagement, d'entretien ou de rénovation. Syntec-Ingénierie a porté ce sujet sur le devant de la scène, notamment via un entretien dans [Le Monde](#), appelant à ne pas différer plus avant les prises de décision.

... L'AUGMENTATION DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Sous l'effet de la crise, les délais de paiement n'ont cessé de s'allonger, aussi bien dans les secteurs industriels que de la construction. Dès avril, Syntec-Ingénierie a informé Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, des délais et dérives contractuelles et a pris activement part au Comité de suivi mis en place en décembre.

SYNTEC-INGÉNIERIE PLAIDE POUR UN RETOUR RESPONSABLE AU BUREAU ET SUR LES CHANTIERS

Depuis mars 2020 et malgré les déconfinements successifs, le 100% télétravail est resté la norme pour les entreprises. S'il a été salvateur pour la poursuite de l'activité économique, sur le long terme il a néanmoins freiné l'avancement des projets et mis à mal la dynamique collaborative propre au travail d'ingénierie. Par l'intermédiaire de son président Pierre Verzat, Syntec-Ingénierie s'est mobilisée dès mai 2020 pour un retour au bureau puis pour un aménagement du télétravail dans le respect des consignes de sécurité sanitaire. Les prises de position ont été relayées notamment dans [Les Echos](#) et sur [Europe 1](#). Avec le retour du confinement le 29 octobre, le gouvernement a identifié les bureaux d'études comme des cas spécifiques pouvant aménager la règle du 100% télétravail.



SYNTEC-INGÉNIERIE SE MOBILISE POUR...

... GARANTIR L'ÉLIGIBILITÉ DES ADHÉRENTS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

La fermeture des chantiers et sites industriels a entravé toutes les opérations d'exécution. Syntec-Ingénierie a alors pris attache avec le cabinet de la Présidence de la République et les différents cabinets ministériels et obtenu la garantie que les entreprises d'ingénierie soient également éligibles à l'activité partielle, mécanisme indispensable pour faire face aux pertes économiques à venir.

... PRÉMUNIR LES INGÉNIEURISTES DES SURCOÛTS LIÉS À LA COVID-19 SUR LES CHANTIERS

Achats de masques, pertes d'exploitation, pertes de rendement, étalement des frais généraux... la situation sanitaire a engendré de nombreux surcoûts sur les chantiers. Syntec-Ingénierie s'est mobilisée immédiatement pour que leur prise en charge ou instruction ne revienne pas de fait aux ingénieristes. Après avoir alerté sur le manque d'ambition de la circulaire du 9 juin (article dans [Le Moniteur](#), notamment), qui avait pour objet de clarifier la situation, Syntec-Ingénierie a obtenu un siège au Comité de Suivi des surcoûts mis en place par le CGDD/SDES. Elle y a fait remonter les informations sur les surcoûts Covid-19 dans les marchés de MOE ou d'AMO. L'indice ING révisé pour les 1^{er} et 2^e trimestre 2020 a été publié en mai 2021.

... ÉLABORER DES PROPOSITIONS POUR RELANCER IMMÉDIATEMENT L'ACTIVITÉ

Dès avril, Syntec-Ingénierie a élaboré [une contribution](#) au plan de relance économique de l'après Covid et l'a portée auprès des cabinets des différents membres du Gouvernement, des administrations centrales, des parlementaires et des associations d'élus. Plusieurs des propositions ont été retenues, notamment :

- l'assouplissement de la règle du plafonnement des évolutions de contrats, afin de permettre aux maîtres d'ouvrages publics de contractualiser les évolutions des missions des ingénieries ;
- la sortie graduelle de l'activité partielle, en particulier pour les entreprises de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies (ICT) intervenant dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, fortement impactées par la crise ;
- le doublement de l'enveloppe FASEP, pour accompagner les acteurs français à l'export.



PRIORITÉ 3

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE NOS MEMBRES ET PORTER LEURS PROPOSITIONS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE



La crise Covid est une crise au long cours. Plus que jamais, les ingénieristes et leur fédération professionnelle se sont mobilisés pour concevoir l'après et apporter des solutions concrètes aux défis posés par la nouvelle donne.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE L'INGÉNIERIE INDUSTRIELLE...

... AÉRONAUTIQUE

L'interruption quasi-totale du trafic aérien et la fermeture des sites industriels a entraîné de lourdes pertes pour l'ensemble de l'écosystème aéronautique. L'ingénierie, qui contribue à l'effort R&D de la filière à hauteur de 30%, a immédiatement alerté sur le risque de destruction de postes et la nécessité de miser sur les formations et reconversions. Le 4 juin, Syntec-Ingénierie a fait valoir [ses propositions](#) auprès du député Mickaël Nogal chargé de mener la concertation au sein de la filière aéronautique.

Nombreuses d'entre elles ont été retenues dans le plan de soutien élaboré ensuite par le gouvernement :

- le rôle central accordé à la R&D et à l'innovation sur la durée, notamment en vue de décarboner progressivement la flotte mondiale ;
- le soutien de l'État au développement de programmes pour l'aéronautique civile et de défense ;
- le maintien sur la durée des aides aux entreprises pour pérenniser l'emploi et les compétences, notamment les prêts garantis par l'État, le dispositif d'activité partielle et de « passerelles industrielles ».

Le 28 juillet est créé un fonds d'investissement aéronautique, baptisé Ace Aéro Partenaires, qui abonde en fonds propres les PME et entreprises de taille intermédiaire en situation de fragilité. Syntec-Ingénierie avait porté le message en juin dernier auprès des pouvoirs publics pour que le plan de soutien de l'aéronautique puisse irriguer l'ensemble de la filière.

Le 21 décembre, Syntec-Ingénierie a été conviée à siéger au Comité de suivi mis en place par Pierre Pelouzet - Médiateur National - pour améliorer la qualité des relations entre donneurs d'ordres et fournisseurs dans les secteurs aéronautique, spatial et défense.

... AUTOMOBILE

Devant un plan de soutien à l'automobile jugé décevant, Syntec-Ingénierie a fait valoir les propositions des ingénieristes, en particulier :

- conditionner les aides versées par l'État aux donneurs d'ordres à un engagement d'affectation des fonds à des dépenses d'ingénierie liées à la R&D et à l'innovation, avec le lancement de nouveaux projets ;
- faire de l'ingénierie un acteur à part entière dans le cadre des futurs appels à projets du 4^e programme d'investissement d'avenir (PIA) ;
- relever temporairement le plafond des dépenses de veille technologique au titre du CIR, pour booster la R&D.

Syntec-Ingénierie a alors multiplié les rendez-vous et a notamment rencontré le cabinet d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre chargé de l'Industrie et le Directeur Général de la Plate-forme automobile (PFA) le 15 juin. En novembre 2020, une nouvelle rencontre a été organisée avec Agnès Pannier-Runacher.

... NUCLÉAIRE

La crise de la Covid-19 a mis en exergue plusieurs enjeux pour le secteur nucléaire : souveraineté énergétique nationale, poursuite de l'objectif de neutralité carbone et contribution à la relance de l'économie. Dans cette perspective, Syntec-Ingénierie a élaboré [une contribution](#) qu'elle a transmise aux pouvoirs publics pour garantir un rebond rapide de l'activité nucléaire et créer de façon pérenne des emplois et des compétences en France, à travers le lancement du programme EPR2 et l'accélération des programmes de développement ou de recherche, le renforcement du numérique dans le secteur nucléaire et la mise en place d'initiatives en termes d'achats pour favoriser la relocalisation industrielle. Le 3 septembre, à l'annonce du plan de relance national, Syntec-Ingénierie a vivement regretté le manque d'ambition dans le nucléaire, qui constitue pourtant un levier majeur de décarbonation.




OUTILLER LES DÉCIDEURS DANS LA CONCEPTION DU MONDE DE DEMAIN

Au-delà des actions défensives pour préserver les intérêts de ses adhérents, Syntec-Ingénierie s'est projetée dans le monde d'après et a adressé en juillet aux cabinets ministériels et aux parlementaires [sa contribution au plan relance](#). Elle s'articule autour de l'enjeu de la souveraineté industrielle, de celui d'un monde plus durable et sobre en carbone et du défi de la préservation des compétences et de l'investissement dans le capital humain. Avec plus de 20 propositions concrètes, les ingénieristes ont souhaité outiller les décideurs et mettre leur expertise technique au service du monde de demain. Pour reconquérir la souveraineté industrielle de la France, Syntec-Ingénierie a ainsi proposé d'accompagner la relocalisation des activités stratégiques, via la mise en œuvre de plateformes industrielles locales, de mener à bien la révolution numérique dans les usines, ou encore d'accélérer les démarches de simplification administrative pour aider à la relocalisation. Dans l'optique d'un monde plus durable, la fédération a proposé de repenser les territoires face aux chocs pandémiques et de privilégier des énergies sobres en carbone.

Fort de ces propositions, Syntec-Ingénierie a obtenu de siéger dans les instances contributives au plan de relance : le Conseil ministériel pour le Développement et l'Innovation dans les transports (CMDIT-ferroviaire et automobile) et le Conseil National de l'Hydrogène.

DES ACTIONS RELAYÉES PAR LA PRESSE ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 **420 articles**
dans la presse print,
online, TV et radio
soit **+39% de visibilité**

 **8 000 followers**
ou abonnés sur nos
communautés digitales
soit **+15% de membres**

RETROUVEZ
SYNTEC-INGÉNIERIE SUR





PRIORITÉ 4 PRÉSERVER LES COMPÉTENCES D'AVENIR ET INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN

« La richesse de nos entreprises réside dans nos salariés. C'est pour nos idées, notre matière grise que nos clients font appel à nous. La préoccupation première des ingénieristes est donc de préserver l'emploi. » explique Pierre Verzat dans [Le Moniteur](#). Dès juin, Syntec-Ingénierie a élaboré 10 propositions concrètes pour préserver l'emploi des ingénieristes.

PRÉSERVER LES COMPÉTENCES ET LA CAPACITÉ DE REBOND DE NOS ENTREPRISES VIA...

... UN ACCORD DE BRANCHE SUR L'ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE

Prêts garantis par l'État, activité partielle de longue durée (APLD). Les mesures de soutien mises en place par l'État au plus fort de la crise ont été absolument vitales. Alors que le niveau de la prise en charge de l'activité partielle commence à décroître en juin 2020, Syntec-Ingénierie a obtenu - avec l'ensemble de la branche SYNTEC - la négociation d'un accord de branche. Dès septembre et jusqu'au 31 décembre 2020, les entreprises d'ingénierie soumises à une baisse durable d'activité mais dont la pérennité n'est pas menacée ont pu percevoir une allocation d'activité partielle dont le taux horaire est égal pour chaque salarié concerné à 60% de la rémunération horaire brute dans la limite de 4,5 SMIC.

... LE RENFORCEMENT DES PARCOURS DE FORMATION ET DE RECONVERSION

Syntec-Ingénierie a rapidement déployé un plan d'action visant à favoriser la reconversion des salariés impactés par la crise. Premier objectif : permettre l'adéquation et le fléchage des financements publics de la formation par le biais du FNE-Formation. À ce titre, un contact régulier a été établi avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) pour faire connaître les difficultés des entreprises et les spécificités des métiers et des besoins en formation inhérents à l'ingénierie. Par ailleurs, à l'initiative de Syntec-Ingénierie, les outils paritaires de la branche ont été mobilisés :

- l'Observatoire de métiers OPIEC pour la réalisation d'une étude prospective sur l'impact de la crise sur les métiers de l'ingénierie ;
- l'OPCO Atlas pour le financement de formations au moyen d'une enveloppe de 5M€ de fonds conventionnels débloquée dès le mois d'avril 2020 pour les salariés impactés par la crise.

... UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE POUR LES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE ET DE CONSEIL EN TECHNOLOGIES

Alors que l'aéronautique et l'automobile sont touchés par des crises profondes, Syntec-Ingénierie a élaboré en partenariat avec le Syntec Numérique un dispositif spécifique baptisé FMDCI - Formation pour le Maintien et le Développement des Compétences d'Innovation. Ce dispositif entend permettre aux professionnels de bénéficier de formations longue durée ou de parcours de reconversion. Les objectifs : booster la capacité d'innovation, favoriser la montée en compétences et lutter contre la fuite des cerveaux dans un marché mondial hyper concurrentiel. Le FMDCI visait également à cumuler le soutien financier à la formation via le FNE-formation et l'activité partielle.

Cette action relayée par la presse (articles dans [Le Monde](#), [L'Usine Nouvelle](#)...) a permis d'établir un lien étroit avec le cabinet du Premier Ministre et les différents Ministères en charge de l'activité partielle : Travail, Économie, Enseignement Supérieur et la DGEFP, et de faire entendre la voix de l'ingénierie sur la nécessité de simplifier les règles de financement par le FNE-formation. Cette demande d'individualisation des dispositifs demeure un point de discussion avec les pouvoirs publics.



SOUTENIR LA NOUVELLE GÉNÉRATION ET FAVORISER SON ACCÈS À L'EMPLOI...

... VIA L'ACTIVATION D'AIDES À L'EMBAUCHE D'ALTERNANTS ET DE JEUNES DIPLÔMÉS

Alors que les ingénieristes souffraient avant crise de difficultés à recruter dans un contexte de pénurie des talents, la profession a immédiatement fait front commun pour que la nouvelle génération ne soit pas une génération sacrifiée. Syntec-Ingénierie s'est associée tout au long de l'année à la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, la Conférence des présidents d'université, la Conférence des grandes écoles, l'Association nationale des apprentis de France, l'Association nationale de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, Syntec Conseil et Syntec Numérique pour défendre les intérêts des jeunes les plus qualifiés. Ont ainsi été obtenues :

- l'extension et la prorogation de l'aide à l'embauche aux alternants en master (ces derniers devaient en premier lieu en être exclus) ;
- l'extension de l'aide à l'embauche de jeunes diplômés, y compris pour les salaires de plus de 1,6 SMIC.

... VIA LE MAINTIEN DES POLITIQUES DE RECRUTEMENT

Les ingénieristes ont par ailleurs fait preuve de résilience et responsabilité en décidant de maintenir partout où cela était possible leurs dynamiques de recrutement. [Meet'ingé](#), le grand forum de recrutement annuel des secteurs industriels et de la construction, a aussi été maintenu en 2020. Si les rencontres physiques ont dû laisser la place à un forum numérique, ce dernier a connu une affluence record avec 120 recruteurs, 900 candidats, 420 offres de stages et 1 150 rendez-vous entre candidats et employeurs.

... VIA LE RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES ÉCOLES

Enfin, Syntec-Ingénierie s'est efforcée de renforcer les liens avec l'enseignement supérieur et les écoles d'ingénieurs. Mobilisation du réseau des Ambassadeurs de l'ingénierie, identification des écoles et CFA partenaires, enquête qualitative auprès des écoles sur leur vécu du confinement, diffusion d'un [MOOC sur l'ingénierie industrielle](#) pour accompagner les jeunes dans leur orientation, rendez-vous entre recruteurs et formateurs... Pierre Verzat a également pris la parole au nom de la profession dans [Le Monde](#) pour rassurer les jeunes qui disent craindre que leur formation soit dépréciée sur le marché du travail : « Quand on recrute un candidat, on ne regarde pas seulement son niveau de qualification. On prend aussi en compte ses compétences humaines. » a-t-il déclaré.



ET MALGRÉ LA CRISE, METTRE EN ŒUVRE LA FEUILLE DE ROUTE 2020

ACCÉLÉRER LA FÉMINISATION DE LA PROFESSION

Cela n'est pas nouveau, les femmes sont sous-représentées en écoles d'ingénieurs où elles constituent 1/3 des effectifs, et par la suite en entreprises d'ingénierie. Les ingénieristes sont mobilisés de longue date pour inverser la tendance et casser les idées reçues qui persistent sur les métiers industriels et de la construction. Malgré la crise Covid-19, l'année 2020 a été rythmée par de nombreuses avancées en faveur de l'égalité femmes-hommes.

FAIRE PREUVE D'EXEMPLARITÉ EN FÉMINISANT TOUTES LES INSTANCES DE SYNTEC-INGÉNIERIE

À l'occasion de l'Assemblée Générale de Syntec-Ingénierie du 18 juin, quatre femmes ont été élues à la tête du Conseil d'Administration. La plus haute instance de décision de la fédération professionnelle de l'ingénierie compte désormais 1/3 de femmes. Trois mois plus tard, les administrateurs de Syntec-Ingénierie réunis de façon exceptionnelle ont fait évoluer l'ensemble des statuts de la fédération pour en féminiser toutes les instances.

- Les bureaux devront compter au maximum 2/3 de personnes (soit 10 sur 15) d'un même sexe à compter de 2023 (qui est l'échéance de renouvellement de tous les mandats actuels).
- S'il n'y a pas suffisamment de candidats, les mandats ne seront pas pourvus.
- Il en va de même pour le Conseil d'Administration, mais sur la base d'un quota électif (soit actuellement 15 administrateurs sur un total de 21).



DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC POUR ATTIRER PLUS DE TALENT FÉMININS

Portraits vidéos de professionnelles de l'ingénierie, podcasts mettant en avant des parcours au féminin, témoignages écrits de grands projets portés par des femmes... Syntec-Ingénierie a poursuivi tout au long de l'année ses actions de sensibilisation auprès des jeunes et notamment des jeunes femmes. À travers différents outils, la fédération professionnelle a donné une voix à toutes celles qui travaillent avec passion au sein de la profession. Avec pour objectifs : inspirer les jeunes femmes en leur proposant des rôles modèles et casser les idées reçues. Pour la 3^e année consécutive, une opération coup de poing a été organisée le 8 mars sur les réseaux sociaux à l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes. Tous les internautes ont été invités à prendre la parole en faveur de l'égalité femmes-hommes via un hashtag commun #IngéEgalité. Plus de 600 publications ont été réalisées, ce qui a permis de toucher 300 000 personnes.



NOUER DES PARTENARIATS AVEC DES ORGANISMES RÉFÉRENTS

Après plusieurs rencontres avec Chiara Corazza, Directrice générale du Women's Forum, Syntec-Ingénierie a officialisé son partenariat avec l'organisme de référence à la fin de l'année 2020. Syntec-Ingénierie a également intégré le réseau IndustriElles, lancé à l'initiative d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie et des Finances, en charge de l'industrie. Véritable lieu d'échanges et de partage d'idées, IndustriElles vise à mobiliser les hommes et les femmes de l'industrie pour qu'ils agissent en faveur de la mixité du secteur industriel.



AMPLIFIER L'ENGAGEMENT DE LA PROFESSION EN FAVEUR DU CLIMAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parce qu'elle intervient dès la phase de conception des projets, l'ingénierie a un impact potentiel déterminant sur l'empreinte carbone finale des infrastructures d'eau, de transport, d'énergie, de traitement des déchets, des bâtiments, des technologies, des équipements et des procédés industriels. Alors que la Covid-19 est venue bouleverser l'activité des ingénieristes, la crise n'a pas remis en cause leur engagement en faveur du climat. Bien au contraire, 2020 a été une année de montée en puissance sur les enjeux climatiques et de développement durable, en vue d'une relance plus verte et vertueuse.



CONCRÉTISER ET RENFORCER LES ENGAGEMENTS CLIMAT

Le 24 octobre 2019, les entreprises d'ingénierie ont initié une démarche collective inédite par son ampleur. A l'occasion de la cérémonie de clôture du Meet'ingé, qui a réuni plus de 2 600 participants, elle se sont dotées d'une charte de l'Ingénierie pour le climat. Les entreprises signataires se sont engagées à mener à bien des actions concrètes et ambitieuses à tous les niveaux : clients, entreprises et collaborateurs. Un rôle nouveau d'interpellation et de conseil est confié à chaque collaborateur, via une clause d'engagement climatique.

Les entreprises signataires de la Charte ont eu l'occasion de se retrouver le 6 octobre 2020 à la Fondation GoodPlanet pour faire le point et travailler sur de nouveaux engagements pour l'année à venir. Elles décident alors de réaliser systématiquement le bilan de leur empreinte carbone et de former leurs collaborateurs aux enjeux climatiques.

Quelques jours plus tard, le 15 octobre 2020, la clôture de la cérémonie plénière du Meet'ingé est consacrée aux réalisations climat des signataires de la Charte. Les échanges sont à revoir en intégralité [en vidéo](#).

AIDER LES INGÉNIEURISTES À ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cours de l'année 2020, la commission Développement Durable s'est mise en mouvement afin d'aider les entreprises à prendre des engagements et mener des actions en lien avec les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Après plusieurs mois de travail, la commission a publié un guide pratique en deux parties. [La première partie](#) vise à mettre en perspective les contributions de l'ingénierie au regard des 17 ODD. [La seconde](#) recense les outils pratiques à disposition des entreprises qui souhaitent renforcer et valoriser leurs démarches de développement durable.



FOCUS

RÉFORME DES CCAG - CAHIERS DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

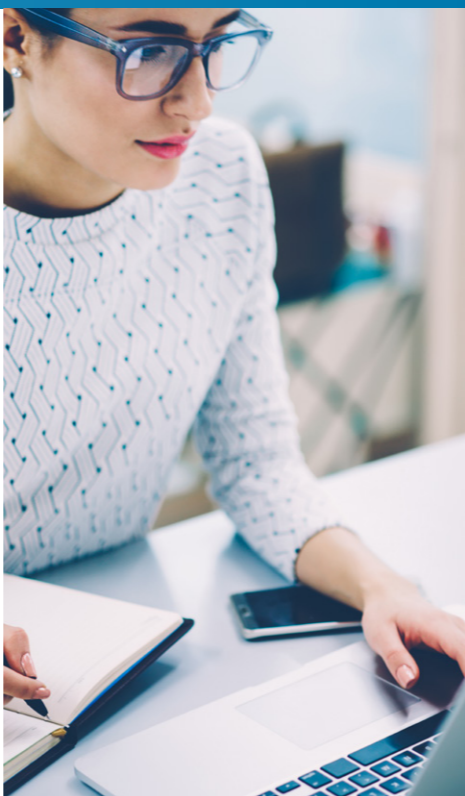
Tout au long de l'année, Syntec-Ingénierie a activement pris part aux travaux lancés par la Direction des Affaires Juridiques de Bercy visant à réformer les Cahiers des Clauses Administratives Générales. Plus particulièrement, les équipes de Syntec-Ingénierie ont œuvré à la création d'un tout nouveau CCAG Maîtrise d'œuvre, en proposant et soumettant à concertation dès octobre [un projet complet de texte](#). Élaboré conjointement avec les organisations de la maîtrise d'œuvre, regroupant l'Ordre des architectes, l'UNSA, le Syndicat de l'Architecture, la Mutuelle des Architectes français, CINOV et l'UNTEC, ce projet de CCAG Maîtrise d'œuvre repose sur les points suivants :

- il vient compléter sur le plan contractuel les règles de la maîtrise d'ouvrage publique figurant dans le code de la commande publique (engagements du maître d'œuvre, caractère provisoire des prix du marché...);
- il tient compte de l'environnement spécifique du secteur de la maîtrise d'œuvre qui privilégie souvent la contractualisation sous forme de groupements, en renforçant les stipulations relatives à la cotraitance ;
- il intègre un important volet financier pour améliorer le circuit de paiement et répondre aux diverses problématiques de trésorerie actuelles (facilitation des avances, mensualisation des acomptes...);
- il tend enfin à harmoniser les droits et les obligations du maître d'œuvre dans ses rapports avec la maîtrise d'ouvrage, avec ceux offerts aux entreprises de travaux.

Le 5 novembre a été actée la création d'un CCAG Maîtrise d'œuvre, qui a effectivement vu le jour avec les arrêtés du 30 mars 2021. Une avancée majeure, qui adapte les stipulations contractuelles des marchés aux particularités des entreprises d'ingénierie.

La réforme des CCAG et la création d'un CCAG MOE vues par **Christophe Mérienne**, président de la Commission juridique de Syntec-Ingénierie, interviewé dans [Le Moniteur](#) en avril 2021.

Nous sommes satisfaits de la création d'un CCAG MOE d'une part et de certaines des évolutions qu'il apporte d'autre part. En particulier, les clauses qui adaptent le marché aux exigences de la MOE, comme les seuils de tolérance ou le passage du prix provisoire au prix définitif, et celles qui rapprochent les conditions de celles du CCAG travaux, le dispositif inspiré des prix nouveaux par exemple, vont dans le bon sens.



LES PITCHS DE L'INGÉNIERIE

Afin de répondre aux préoccupations de ses adhérents, Syntec-Ingénierie a lancé un nouveau service courant 2020 : [les Pitches de l'ingénierie](#). Ces matinales dédiées à l'innovation donnent la parole aux start-ups montantes du secteur, qui proposent des solutions disruptives face aux enjeux numériques, environnementaux et d'efficacité énergétique que connaissent les ingénieristes.

La première édition s'est tenue le 28 octobre et a réuni une trentaine de participants autour de la révolution numérique dans le bâtiment. Les pitches ont porté sur des solutions innovantes basées sur l'intelligence artificielle qui facilitent et accélèrent la génération de maquettes numériques BIM interopérables ; ainsi que sur une plateforme capable de concevoir et produire des constructions optimisées grâce à sa technologie d'impression 3D de grande dimension.





HELPDESK INTERNATIONAL

En 2019, l'ingénierie française a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 47,5 milliards d'euros, dont 31% environ à l'international. En 2020, sous l'effet de la crise Covid, l'activité à l'export des ingénieristes s'est encore renforcée pour 1 entreprise sur 5.

Pour soutenir ses adhérents dans la relance à l'export et faire rayonner le pôle d'excellence que constitue l'ingénierie française, Syntec-Ingénierie a lancé un nouveau service dédié : le **Helpdesk International**.

Élaboré en partenariat avec le Cabinet Fidal - 1er cabinet d'avocats d'affaires français indépendant -, ce nouveau service vise à apporter un appui spécifique aux problématiques d'implantation internationale et de ressources humaines à l'international, à travers 4 niveaux complémentaires conçus exclusivement pour les adhérents :

- NIVEAU 1 : accompagnement collectif ;
- NIVEAU 2 : réception de contenus exclusifs ;
- NIVEAU 3 : formation et mise à jour de connaissances ;
- NIVEAU 4 : accompagnement individuel.

Le Helpdesk International vu par **Antoine Pigot**, président de la Commission Internationale de Syntec-Ingénierie.



L'objectif est d'aider à pallier la difficulté d'accès à de l'information claire et précise, rencontrée par certaines entreprises, notamment sur les volets mobilité des collaborateurs et fiscalité. L'accompagnement est apporté à différents niveaux : collectif par l'organisation de sessions de formation et la fourniture de documents pédagogiques, et individuel par l'accès direct à un tarif préférentiel aux services de Fidal. Cette initiative a vu le jour au début de cette année grâce au partenariat établi entre Syntec-Ingénierie et Fidal et a immédiatement rencontré beaucoup de succès. Après quelques mois de rodage, notre partenaire s'attache maintenant à élaborer les premières sessions de formation.

DÉCOUVREZ
LES SERVICES
PROPOSÉS
EN DÉTAIL DANS
LE DOCUMENT
DE PRÉSENTATION



LE SENS DES IDÉES - COLLECTION DE PODCASTS SUR LES PROFESSIONNELS DE L'INGÉNIERIE

Imaginer un Paris neutre en carbone, permettre aux personnes souffrant d'un handicap moteur lourd de retrouver de la mobilité, dépolluer les cours d'eau... Face à tous ces enjeux, l'ingénierie conçoit et développe des solutions ! Pour valoriser les femmes et les hommes qui y travaillent, la passion qui les anime et les bénéfices environnementaux et sociétaux des projets qu'ils mènent, Syntec-Ingénierie a lancé [Le Sens des idées](#), une collection de podcasts sur l'ingénierie engagée.

Disponible sur toutes les plateformes de grande écoute ([Deezer](#), [Spotify](#), [Soundcloud](#), [Apple Podcasts](#), ou encore [Youtube](#)...), Le Sens des Idées a mis à l'honneur chaque mois un professionnel de l'ingénierie. Durant 7 minutes environ, techniciens, urbanistes ou ingénieurs se racontent et abordent, à travers leur parcours et les projets qu'ils mènent, les grands enjeux qui traversent l'ingénierie : climat, féminisation, villes inclusives, engagement sociétal, etc.



SYNTEC - INGÉNIERIE

LA FÉDÉRATION
PROFESSIONNELLE
DE L'INGÉNIERIE

UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE
DE LA DIVERSITÉ DE LA PROFESSION

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie.

Les équipes permanentes et les élus de Syntec-Ingénierie travaillent au quotidien au service de la profession pour :

- représenter et défendre l'ingénierie professionnelle auprès des pouvoirs publics et des donneurs d'ordres ;
- promouvoir l'ingénierie et ses métiers, aussi bien auprès des étudiants et jeunes publics que des professionnels de l'écosystème ;
- décrypter et analyser les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l'ingénierie de demain.

Près de **400**
ENTREPRISES ADHÉRENTES

employant **90 000**
SALARIÉS,

soit **1/3 DES**
COLLABORATEURS
travaillant dans l'ingénierie

80% DE TPE ET PME

20% DE GRANDS GROUPES

50% DANS LA CONSTRUCTION
et

**50% DANS L'INDUSTRIE
ET LE CONSEIL EN TECHNOLOGIES**

Des entreprises qui génèrent

**13 MD€ DE CHIFFRE
D'AFFAIRES**

soit **1/4 DU TOTAL**
de la profession

Des entreprises réparties sur
l'ensemble du territoire avec

**75% DES SIÈGES SOCIAUX
EN RÉGIONS**, dont les principaux
pôles sont :

- Île-de-France ;
- Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Occitanie

Sources : Syntec-Ingénierie
Observatoire des métiers du numérique,
de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement

Des compétences pointues dans
tous les secteurs d'activité

ENVIRONNEMENT
SANTÉ/PHARMA
BIODIVERSITÉ
BÂTIMENT
AUTOMOBILE
AÉRONAUTIQUE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
INDUSTRIE
NUCLÉAIRE
INFRASTRUCTURES
CHIMIE
AGROALIMENTAIRE
NAVAL
GÉOTECHNIQUE
NUMÉRIQUE
DÉFENSE
TRANSPORTS

GOUVERNANCE ET INSTANCES

Syntec-Ingénierie est présidée par Pierre Verzat depuis novembre 2018. Pierre Verzat est réélu pour un mandat de deux ans à la tête de Syntec-Ingénierie le 12 novembre 2020. Les grandes orientations du syndicat sont définies collégalement par le conseil d'administration, qui regroupe 21 dirigeants d'entreprises d'ingénierie, représentatives de la diversité de la profession.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2020

Pierre VERZAT

Président de Syntec-Ingénierie
Président du directoire SYSTRA

Olivier BARNOUD

Président du Bureau Géotechnique
Président GEOTEC

Christelle BOUTOLLEAU

Vice-présidente de Syntec-Ingénierie
Directrice générale SONATS

Loïc CHAPON

Directeur général délégué France BERTRANDT

Benoît CLOCHERET

Président exécutif ARTELIA

Michèle CYNA

Directrice générale GINGER BURGEAP
Président-Directeur Général BURGEAP

Alice DE KERGARIOU

Directrice Grands Projets France SUEZ CONSULTING

Anne-Charlotte FREDENUCCI

Présidente AMETRA

Frédéric GRARD

Président du Bureau Ingénierie et Conseil en Technologies (ICT)
Directeur Général VULCAIN INGÉNIERIE

Martine JAUROYON

Directrice transformation métiers et RSE EGIS

Christian JEANNEAU

Vice-président de Syntec-Ingénierie
Directeur général ASSYSTEM France

Luc JEANSANNETAS

Président du Bureau Bâtiment
Directeur du développement France BERIM

Michel KAHAN

Président SETEC

Florence KERSALE

Trésorière de Syntec-Ingénierie
Directeur industrie et nucléaire SETEC Bâtiment

Philippe LANOIR

Président du Bureau Industrie & Energie
Président EKIU

Nicolas LEDOUX

Président ARCADIS FRANCE

Yves METZ

Vice-président de Syntec-Ingénierie
Président INGEROP

Olivier PERRAUD

Président-Directeur Général INGENICA REALISATIONS

Alain POINCHEVAL

Directeur Général TECHNIP France

Philippe PONS

Président du Bureau Infrastructures
Directeur Général Infrastructures BG Ingénieurs Conseils

Gilles ROCQUELAIN

Président du Bureau Environnement & Biodiversité
Directeur Général BRL INGENIERIE

Carine TRAMIER

Présidente SOFRESID ENGINEERING

INVITÉ PERMANENT

Christophe LONGEPierre

Délégué Général de Syntec-Ingénierie

Chaque adhérent peut contribuer aux travaux de Syntec-Ingénierie et faire remonter son expertise métier à travers les bureaux (sur élection), les commissions (libres d'accès) et les groupes de travail.

BUREAUX SECTORIELS

- Bâtiment
- Environnement & biodiversité
- Géotechnique
- Industrie & énergie
- Infrastructures
- Ingénierie & conseil en technologies

COMMISSIONS TRANSVERSALES

- Communication
- Développement durable
- Internationale
- Juridique
- Sociale

PERSPECTIVES 2021

En novembre 2020, Pierre Verzat est réélu à la tête de Syntec-Ingénierie. Près d'une année après la crise Covid, les ingénieristes ont perdu en moyenne 11% de leur chiffre d'affaires. Le choc a été particulièrement brutal pour les ingénieristes qui interviennent sur des secteurs plus exposés tels que l'automobile et l'aéronautique. En 2021, la priorité de la fédération professionnelle de l'ingénierie sera donc de préserver la capacité de rebond de ses membres et de valoriser le rôle de l'ingénierie auprès de ses clients publics et privés. Le lancement des grands projets doit s'accélérer. Et leur concrétisation ne pourra se faire sans le concours des ingénieristes, dont la mission est de concevoir demain.

En parallèle, Syntec-Ingénierie réaffirmera son engagement en faveur d'un développement durable et de la féminisation de la profession. Alors que le monde est en plein bouleversement, il est crucial que les femmes soient elles aussi actrices et bénéficiaires du changement. Cet engagement se concrétisera notamment dès le 8 mars 2021 avec la remise officielle d'un livre jeunesse en faveur de l'égalité femmes-hommes au ministère de l'Économie, des finances et de la relance.



**SYNTEC
INGÉNIERIE**

148 boulevard Haussmann
75008 Paris
01 44 30 49 56
www.syntec-ingenierie.fr

